



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 3456 / MEA

Le Ministre

Papeete, le lundi 1^{er} août 2022

Lettre de rentrée 2022-2023

INTRODUCTION

La lettre de rentrée s'adresse à toute la communauté éducative : aux personnels d'inspection, de direction, enseignants, d'éducation, administratifs et techniques mis à disposition par l'État de la Polynésie française et personnels du Pays, aux personnels, ainsi qu'aux parents et aux élèves.

Elle s'inscrit dans le cadre des trois textes fondamentaux qui régissent l'éducation en Polynésie française (loi organique n° 2019-706 du 5 juillet 2019 portant modification du statut d'autonomie de la Polynésie française, convention n° 99-16 du 22 octobre 2016 relative à l'éducation entre la Polynésie française et l'État, charte de l'éducation érigée en loi de Pays n° 2017-15 du 13 juillet 2017). Les termes en ont été partagés avec le vice-recteur et témoignent de nos engagements communs.

Cette année, cette lettre s'inscrit dans la suite des Assises pour l'école polynésienne de demain (*Te papa o te ha'api'ira'a nō ananahi*). Ce temps fort a mobilisé des milliers de participants et de contributeurs et a abouti à des propositions. Je veillerai à ce qu'elles soient prises en considération dans les textes et les décisions qui seront mises en œuvre à la rentrée 2023.

Les priorités de l'année scolaire 2022-2023 s'appuient, pour les conforter, sur les avancées et les réussites de notre système éducatif. Néanmoins, des difficultés persistent. Ces dernières continuent à tous nous mobiliser pour relever les défis qui en découlent.

1- Les avancées et les réussites du système éducatif polynésien

Les résultats obtenus chaque année par les élèves témoignent de la **capacité du système éducatif polynésien à produire de l'excellence**. 7 799 élèves ont obtenu un diplôme en juin 2022. Le taux de réussite, tous examens confondus, s'élève à 82,28 % en 2022. Il est de 93,55 % au baccalauréat général, de 89,78 % au baccalauréat technologique, de 82,01 % au baccalauréat professionnel, de 80,59 % au brevet de technicien supérieur (BTS). Ainsi, régulièrement, le pourcentage d'élèves d'une classe d'âge ayant obtenu le baccalauréat continue sa progression. Il se situe désormais à 65 %, soit tout près de l'objectif cible de conduire 70 % d'une classe d'âge au baccalauréat et 100 % des élèves à l'obtention au moins d'un diplôme de niveau 3.

L'excellence de l'École polynésienne est aussi celle des élèves qui régulièrement remportent des médailles dans des concours de meilleurs apprentis de France et qui doivent être moteurs de la réussite du plus grand nombre. Cette excellence, c'est aussi celle de l'accès aux grandes écoles : près des trois quarts des jeunes sont parvenus à intégrer une filière prestigieuse à l'issue de leur deuxième année de CPGE en Polynésie française. Cette excellence doit être au service de la réussite du plus grand nombre de nos jeunes.

L'École polynésienne fait la preuve, chaque rentrée, de sa **capacité d'innovation**. L'ouverture de classes de sixième dans onze écoles depuis plusieurs années a permis de maintenir les élèves dans leur environnement et ainsi de réduire la rupture socio-affective et les risques pédagogiques qui en découlent. La rentrée 2022 voit une nouvelle innovation pour permettre à des élèves de poursuivre leur scolarité dans leur île avec la création de la **seconde enrichie au collège de Huahine**. Ce dispositif préparera à la fois à une orientation en classe de première générale, technologique, professionnelle ou en classe de première de l'enseignement agricole. Il couvrira des enjeux en lien avec le développement durable tels que la biodiversité, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie, l'eau et le climat.

Afin de conforter et de pérenniser l'**enseignement des langues et de la culture polynésiennes** et le bilinguisme dans le premier et le second degré, l'Assemblée de Polynésie française a adopté la Loi du Pays n° 2022-3 du 11 janvier 2022. Pour la mettre en œuvre, le conseil pour l'enseignement des langues aura pour mission d'explicitier les modalités de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes ainsi que celles de l'enseignement bilingue français-langues polynésiennes. Dans la poursuite de celui qui est dispensé à l'école primaire, l'enseignement des langues polynésiennes doit se poursuivre au collège, notamment au cycle 4. Afin que les élèves bénéficient de cours et d'une pratique des langues polynésiennes dans d'autres matières, une certification est expérimentée pour permettre à des professeurs d'enseigner leur matière (par exemple les mathématiques, l'histoire-géographie ou l'éducation physique et sportive) en partie *en reo*. L'expérimentation est menée au collège Afareaitu de Moorea. Par ailleurs, l'option *'ōrero* est créée en classe de seconde au lycée Diademe Te Tara o Mai'ao à raison de trois heures par semaine. L'enseignement sera assuré par des professeurs de tahitien-français qui seront accompagnés d'intervenants culturels ou comédiens reconnus pour leurs compétences en art oratoire polynésien.

L'école poursuit sa modernisation et son **ancrage dans le monde numérique**.

Les acteurs de l'informatique polynésien collaborent pour optimiser le débit des établissements scolaires du second degré et améliorer ainsi le confort d'utilisation des applications en ligne. Les connexions internet de 30Mb/s en 2021-2022 sont triplées (100Mb/s) en 2022-2023.

***E'a tahua natira'a*, notre espace numérique de travail (ENT)** de l'éducation est un environnement de travail unique et gratuit de la maternelle au lycée. Il propose une plateforme d'apprentissage, d'échanges et de formation sécurisée pour l'ensemble de la communauté éducative. Il favorise la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes et collaboratives ainsi que la coéducation. Il comporte des modules adaptés aux besoins spécifiques et au contexte archipélagique de notre fenua, comme la visioconférence et l'enseignement hybride. Il offre la possibilité aux communes de communiquer facilement avec les équipes pédagogiques et les parents. Après une phase d'expérimentation en 2020-2021, cet ENT sera étendu à tous les établissements scolaires du second degré (à l'exception des deux collèges de l'archipel des Australes) et dans les écoles de Papeete, Pirae, Hao et Amanu.

Pour suivre des études supérieures dans son archipel, sans avoir besoin de déménager à Tahiti, trois nouveaux Campus connectés, dénommés **Archipels connectés**, sont ouverts au collège de Rangiroa, au collège de Taiohae, au collège Tinomana Ebb de Teva I Uta.

Chaque année scolaire, de nouvelles **ressources pédagogiques audio-visuelles** sont produites pour appuyer la formation et l'enseignement des professeurs dans leurs classes. En cette rentrée, par

exemple, plusieurs capsules, sont à disposition dans différentes disciplines et dans tous les cycles de la scolarité des élèves pour l'enseignement du fait nucléaire en Polynésie sur la plateforme M@gistère. Les capsules produites par l'équipe audio-visuelle de la DGEE et ouvertes à tout public sont diffusées sur <http://youtube.com/AVDGEE>. D'autres ressources numériques dématérialisées et disponibles gratuitement pour tous sont téléchargeables sur www.ebooks.education.pf

La DGEE a refondu son **site internet** (www.education.pf) et l'a doté d'une interface simple, lisible, intuitive et facile d'accès pour tout usager. Son graphisme épuré est entièrement repensé pour une navigation et une lecture agréables. Il s'adapte aux formats d'écran mobile et se décline de manière harmonieuse sur les différents supports ou terminaux (grands écrans, tablettes, mobiles) utilisés par les visiteurs. Il est entièrement tourné vers l'utilisateur. Les menus leur sont destinés : élèves/parents, personnels de l'éducation, enseignants qui ont à leur disposition un espace pédagogique. Les libellés des menus sont exprimés dans un langage simple et accessible : "J'inscris mon enfant à l'école, je prends le bus, etc." Un onglet "Formulaires", accessible depuis le menu général, ouvre sur une page de téléchargement de tous les formulaires qui sont ainsi classés par thématique. Une FAQ (foire aux questions), accessible depuis toutes les pages du site internet, répond aux questions sur les sujets suivants : Bourses, Transports, Examens, Orientation, CVD, Stage, Service civique... Des datas et statistiques de l'éducation sont disponibles en téléchargement.

Ces avancées sont le fruit de l'investissement des personnels d'éducation et d'enseignement de la Polynésie française, résidents et mis à disposition, et le fruit de la coéducation. Tous ensemble, nous devons œuvrer au cours de l'année 2022-2023 pour les consolider et pour ouvrir de nouveaux chantiers qui participeront à la réussite de la jeunesse polynésienne.

2- L'école polynésienne doit être attentive au bien-être et à la sécurité des élèves et des personnels

L'attention au bien-être des élèves favorise non seulement la réussite scolaire mais également leur épanouissement personnel et leur bonheur d'aller à l'école. Lors de la dernière assemblée générale des délégués de mars 2022, les élèves de tous les archipels de la Polynésie française ont pointé cette préoccupation et ont manifesté leur volonté de contribuer à trouver des solutions efficaces et adaptées dans ce domaine.

Mettre en place une **politique explicite en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire serein** dans leur école et leur établissement doit donc retenir toute notre attention et doit être la priorité de l'année scolaire.

Dans cette dynamique, et pour compléter le travail entrepris par la commission de l'Assemblée en mai dernier sur les violences en milieu scolaire, il est important que toutes les communautés éducatives des écoles et des établissements de Polynésie française fassent l'état des lieux de leur situation. Les enquêtes locales de climat scolaire sont un élément déterminant pour saisir la réalité quotidienne de l'école d'aujourd'hui. Elles permettent de cerner la perception du climat scolaire par les personnels et les victimations subies. Les écoles et établissements qui n'en ont pas encore réalisées mettront en place une **enquête locale de climat scolaire**. Ces nouvelles enquêtes viendront compléter celles menées par 57 structures en 2022 afin que tous les établissements et toutes les écoles aient pu bénéficier, sur les deux années à venir, de cet outil précieux permettant un constat partagé. Les premières enquêtes font remonter l'existence du harcèlement ou du cyberharcèlement au sein des structures scolaires. Il incombe à l'École de veiller à prendre en charge comme il se doit l'ensemble des protagonistes de chaque situation afin d'y mettre un terme et de maintenir un climat propice aux apprentissages pour tous.

Un protocole à l'échelle de la Polynésie française entre en vigueur dès la rentrée d'août. Sur cette base, tous les établissements scolaires et les circonscriptions sont invités à formaliser les modalités de prévention et de gestion de ces phénomènes à mettre en place à leur niveau. Une information large

à destination du grand public sera faite afin de faire connaître l'adresse stopharcelement@education.pf destinée à relayer les situations de harcèlement ou de cyberharcèlement en milieu scolaire afin d'y apporter une réponse rapide et adaptée. La vigilance de tous et des actions de prévention forte, notamment dans le cadre des CESC, des CVC ou des CVL dans le second degré, sont indispensables pour enrayer ces fléaux qui peuvent engendrer de lourdes conséquences sur la scolarité de nos jeunes.

Pour renforcer la **démocratie scolaire**, les délégués des élèves sont dotés d'outils modernes pour un travail collaboratif. A ce titre, la plateforme "Whaller" est mise à leur disposition. Son utilisation doit être promue par les équipes de direction et celles de vie scolaire pour inciter les élèves à un travail collaboratif de réflexion et afin d'être identifiée comme vectrice de la parole des élèves auprès de mon ministère.

Avec les **parents d'élèves**, les personnels de l'éducation participent à la **coéducation de la jeunesse**. Mon ministère accorde une place très importante à la présence des parents d'élèves et au dialogue avec eux. Je rappelle que les associations doivent pouvoir disposer d'espaces parents pour se réunir ainsi que de facilités pour faire connaître leurs actions. J'encourage tous les cadres éducatifs à les accompagner à prendre toute la place qui leur revient dans les instances du système éducatif polynésien. De même, j'appelle les parents à largement participer aux élections de leurs représentants.

Les personnels d'encadrement, les personnels d'éducation, les personnels médico-sociaux sont aux côtés des enseignants pour les aider à porter attention aux signes (émotions, comportements) de vulnérabilité, de bien-être /mal-être des élèves à l'intérieur de l'école ou de l'établissement. L'**espace Margaret's Place** du lycée Diademe Te Tara o Mai'ao a montré son efficacité en la matière. En partenariat avec la Fondation Te Ti'aturi Nei de Paul et Mareva Marciano, un deuxième centre d'accueil et d'écoute destiné aux élèves en mal-être ouvre à la rentrée 2022 dans les locaux du lycée polyvalent de Taravao.

Vis-à-vis des **élèves porteurs de handicap**, notre école doit être toujours plus inclusive. Pour faciliter l'inclusion de tous les enfants, quels que soient leurs handicaps, le nombre des auxiliaires de vie scolaire (AVS) va continuer à être augmenté.

La **santé des élèves par l'alimentation et le sport** est une autre de mes priorités. C'est un enseignement fort de la crise sanitaire : elle participe à la capacité de résilience de notre société. En matière de santé, pour rendre concrète l'éducation à l'alimentation équilibrée, le ministère encourage l'installation de bars à salade dans les établissements. Il est bien établi qu'une pratique physique et sportive régulière, par exemple au sein de l'association sportive, favorise le maintien ou l'amélioration de la condition physique des jeunes, et au-delà facilite la réflexion et les apprentissages. L'un des enjeux prioritaires de cette rentrée scolaire est de permettre à chaque élève de retrouver des habitudes d'une vie active, dynamique et sportive. A cet égard, la perspective des Jeux Olympiques de 2024 et de l'accueil des épreuves de surf sur le site de Teahupoo est une formidable opportunité. Le label Génération 2024 doit être un accélérateur de notre politique sportive en direction de la jeunesse dans le milieu scolaire et dans le milieu fédéral. Aussi je souhaite que l'accompagnement des écoles et établissements labellisés soit effectif et permette de contribuer à l'acquisition d'une véritable culture commune autour des valeurs olympiques. Ainsi, le festival Génération 2023, rendez-vous sportif ainsi que culturel et pédagogique, organisé en mars prochain, sera le premier événement d'ampleur, vitrine de l'implication de l'École dans ces domaines. L'association sportive de l'école et l'établissement permet d'augmenter le temps d'engagement physique des élèves tout en leur offrant des temps de reconstruction des liens sociaux et d'engagement citoyens que certains ont peut-être perdus.

Une attention particulière doit aussi être portée sur la sécurité routière. Depuis ces derniers mois, les accidents de la route chez les jeunes circulant en deux roues ont augmenté. Ce ne doit pas être une fatalité ! Ainsi, en plus des actions en partenariat avec la Prévention Routière de Polynésie Française (PRPF), je vous demande de bien vouloir mettre en place des actions d'information sur les nouvelles

dispositions de la réglementation en vous appuyant sur les ressources élaborées par la direction du transport terrestre (DTT) du Pays, téléchargeable à partir du lien suivant :

www.service-public.pf/mobilites-au-fenua/

Une école, un collège, un lycée de Polynésie française peuvent être touchés par un **évènement sensible et traumatique** susceptible d'impacter le climat scolaire et d'affecter psychologiquement des élèves et/ou des personnels. Face à de telles situations, la DGEE dispose d'un protocole d'intervention. Pour la prise en charge notamment psychologique des membres de la communauté scolaire touchés par ces évènements, une équipe ressource interne de crise peut rapidement intervenir dans une école ou un établissement. Elle peut recevoir l'aide du groupe d'appui, de ressource, et d'intervention de la DGEE.

De même qu'il cherche à l'être avec les élèves, le système éducatif polynésien doit être attentif au bien-être des adultes qui le font vivre. Une **médecin de prévention**, recrutée depuis novembre 2021, assure la surveillance de la santé au travail notamment lors de visites médicales périodiques des fonctionnaires de l'Éducation nationale en Polynésie française. Elle est sollicitée sur les dossiers soumis à l'avis des instances médicales locales et nationales. Elle apporte une expertise médicale sur l'environnement professionnel. Pour aller plus loin, à l'issue des élections professionnelles de décembre 2022, une **nouvelle instance** verra le jour pour les personnels du premier et du second degré : le comité technique hygiène et sécurité. Il aura pour mission de veiller à la santé, la sécurité, l'amélioration des conditions de travail des agents. Notre médecin de prévention participera à ses réunions. Enfin, la **GRH de proximité** poursuit son développement.

Une problématique importante du système éducatif polynésien réside dans l'**état vétuste et la dégradation du parc immobilier scolaire**. Les constructions, en grande partie, datent d'avant 1990 et nécessitent une rénovation ou une restructuration. Les opérations de travaux et de construction se heurtent à des contraintes. L'une d'entre elles vient du fait que nombre de travaux dans les établissements ne peuvent se faire sur site occupé. Ils doivent donc être réalisés lors des vacances scolaires qui sont des créneaux courts. La Polynésie française a aussi souffert des effets de la crise sur les entreprises du bâtiment et sur les circuits d'approvisionnements. Pour le bien-être des élèves comme des personnels, une des priorités du ministère de l'éducation est d'offrir une meilleure qualité de vie et de travail dans les établissements scolaires. **Les travaux en cours en 2022 pour rénover, restructurer et équiper les constructions scolaires s'élèveront à pratiquement deux milliards de francs CP**. Parmi les opérations engagées ou en cours de finalisation figurent la construction du nouvel internat du collège d'Atuona (Marquises), le plateau sportif de ce même collège, la restructuration du collège de Mataura (Australes), la restructuration du LP d'Uturoa (Iles sous le vent). Les études se poursuivent ou sont lancées sur de nouveaux chantiers : restructuration du collège de Nuku Hiva (Marquises), la reconstruction des cuisines pédagogiques et pension du collège de Ua Pou (Marquises), la construction d'un nouvel internat au lycée Diadème Te Tara o Mai'ao (Iles du vent), la construction du lycée Moorea (Iles du vent), la restructuration du collège de Makemo (Tuamotu). Pour faciliter les travaux de rénovation dans les établissements et ne plus être contraint par les seules périodes de vacances pour les réaliser, la DGEE va se doter de bâtiments modulaires à compter de fin 2022 qui pourront être installés dans les divers établissements de nos archipels.

Les objectifs du **plan climat de la Polynésie française** visent à réduire la dépendance en énergies fossiles en développant activement en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre et en développant les énergies renouvelables. Progressivement, tous les établissements scolaires de la Polynésie française seront équipés d'une centrale de production solaire photovoltaïque afin de réduire leurs impacts environnementaux, leurs factures d'électricité et leurs coûts de fonctionnement.

3- L'école polynésienne doit se mobiliser pour consolider les savoirs des élèves et mieux les faire réussir

Une problématique importante du système éducatif réside dans les difficultés d'apprentissages d'une partie des élèves. Des faiblesses sont révélées par les évaluations nationales passées à différents moments de leur scolarité par les élèves : début de CP, milieu de CP, début de CE1, début de sixième, début de seconde. En début de CP, les résultats concordent avec les résultats nationaux. Ils témoignent d'un travail efficace en maternelle. Au milieu du CP, on observe un écart avec les moyennes nationales et un ralentissement des apprentissages. Au CE1, ce décrochage est particulièrement net en compréhension de la lecture, en résolution de problèmes et dans la maîtrise des opérations. Ces difficultés sont confirmées lors des évaluations de début de sixième en compréhension de l'écrit, en fluence, en résolution de problèmes. La difficulté pour lire et comprendre un texte d'une partie de la jeunesse polynésienne se vérifie aussi lors des journées défense et citoyenneté avec 26 % de jeunes en difficultés de lecture.

Les facteurs de la réussite et des difficultés scolaires des élèves sont multiples : apprentissages dispensés aux élèves, motivation des élèves à venir ou non à l'école, éloignement géographique et déracinement précoce des élèves, facteurs matériels et financiers, rapport des parents d'élèves à l'école, proximité ou éloignement des parents vis-à-vis de la culture scolaire...

La politique éducative de la Polynésie française consiste à les prendre tous en compte pour agir de façon globale.

En cette rentrée, la Polynésie française fait le choix d'une action systémique qui mobilise différents leviers : le recrutement, la formation des enseignants, les rythmes scolaires, le rôle des directeurs d'école, les temps de classe et de formation des enseignants.

Du côté des élèves, et parce que la scolarisation précoce est favorable à l'entrée dans les apprentissages et à la maîtrise du langage, la loi du Pays n°2022-4 du 11 janvier 2022 entre en vigueur et rend **l'instruction obligatoire dès trois ans**.

Du côté des personnels, mon ministère, en lien très étroit avec le vice-rectorat, s'engage dans une politique de formation continue pluriannuelle (2022-2025). Elle se veut plus à l'écoute des besoins des agents de l'éducation et au service de leur efficacité dans l'exercice de leur métier. En direction des enseignants du premier degré, le **plan pluriannuel pour mieux enseigner le français et les mathématiques**, va former en trois ans tous les enseignants de section des grands (SG) et de CP aux modalités efficaces d'enseignement de ces deux fondamentaux. Tous les conseillers pédagogiques du Fenua seront mobilisés pour accompagner, chacun, 32 enseignants chaque année. Chaque enseignant pourra ainsi être formé sur un volume horaire de 30 heures. Pour cela, je mobilise des moyens exceptionnels : 20 postes supplémentaires dans la brigade de formation continue ; une brigade spécifique dans les deux archipels les plus éloignés : Marquises et Tuamotu-Gambier. En outre, trois des journées pédagogiques seront consacrées aux plans français et mathématiques. Enfin, pour permettre à celles et ceux qui en souhaitent plus, des formations asynchrones seront proposées. Les personnels des îles non connectées ou faiblement connectées ne sont pas oubliés et auront accès à des parcours M@gistere spécifiques ou des dispositifs adaptés.

Les **assises pour l'école polynésienne du XXIème siècle** organisées en mai et en juin 2022 ont mobilisé 1 700 enseignants, des centaines de parents d'élèves, les élus de 48 communes. Leurs réflexions et propositions ont porté sur quatre thématiques : des rythmes quotidiens d'apprentissage moins longs et mieux répartis sur la semaine pour les élèves ; la scolarisation dès trois ans, le rôle, les missions et la formations des "taties" ; les nouvelles obligations réglementaires de service pour les professeurs des écoles ; les missions et les temps de décharge pour les directeurs d'école. Le travail va se poursuivre tout au long de l'année scolaire 2022-2023 pour aboutir à la rédaction et la publication des textes qui organiseront l'école polynésienne à partir de la rentrée 2023.

Pour consolider les apprentissages, il faut pouvoir inciter plus de jeunes polynésiens à embrasser les carrières de l'enseignement, les préparer tout au long de leur parcours universitaire aux concours qu'ils auront à passer. Dans le premier degré, malgré un corps de l'Etat créé pour la Polynésie française, le concours de recrutement au professorat des écoles s'avère insuffisamment attractif. Le nombre de candidats est limité et les lauréats manifestent des difficultés dans l'enseignement des fondamentaux et de la diversité des disciplines.

La **création après le baccalauréat du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)** au lycée Paul Gauguin et à l'université de Polynésie française est une contribution importante de la politique éducative du Pays pour améliorer le vivier des candidats. Cette avancée a pour objectifs d'augmenter le nombre et la qualité des candidats au concours de recrutement des professeurs des écoles, de disposer d'enseignants formés à la pluridisciplinarité, de pouvoir augmenter, à terme, le nombre de postes ouverts au concours et de diminuer ainsi le recours aux contractuels. La première promotion débutera sa formation en cette rentrée et sera composée de 35 étudiants qui se prépareront pendant cinq années au concours de recrutement.

Accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation est un facteur fort de persévérance scolaire, C'est pourquoi les élèves doivent avoir au collège puis au lycée des heures dédiées à l'orientation dans leur emploi du temps. Un plan de formation en direction des professeurs et des acteurs volontaires est mis en œuvre dès la rentrée. Chaque établissement proposera un programme Parcours Avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème} au collège et de la 2^{nde} à la terminale dans les lycées ; programme qui sera jalonné par de grands événements tels que le forum des métiers et des formations du tourisme le 24 novembre, les semaines de l'orientation en novembre – décembre et le forum post Bac à Tahiti et Raiatea (en janvier 2023). Afin d'accompagner les réflexions, les projets d'orientation, le collectif CIO mettra en œuvre ces actions spécifiques dans les établissements scolaires. Pour développer et favoriser l'ambition scolaire, les établissements sont invités à mettre en place des cordées de la réussite. Ils pourront ainsi mieux accompagner leurs élèves, en particulier ceux issus de milieux défavorisés.

4- L'école polynésienne doit se mobiliser pour la persévérance scolaire

Un des défis prioritaires du système éducatif polynésien est de promouvoir la persévérance scolaire. La Polynésie française vient de traverser dans ce domaine deux années terribles avec un doublement des taux d'absentéisme suite à la crise sanitaire. Ces derniers, malgré le recul de l'épidémie et les efforts déployés, n'ont pas suffisamment diminué. En particulier, suite aux rapatriements organisés au moment des vacances scolaires, des dizaines d'élèves ne regagnent pas leur établissement. Le manque de persévérance scolaire est particulièrement fort dans les lycées professionnels et les CETAD. Il fait courir le risque d'une jeunesse à deux vitesses : l'une bien intégrée au système éducatif, assidue et obtenant des diplômes ; l'autre qui fréquente l'école de façon irrégulière, accumule des retards dans les apprentissages et n'accède pas à la diplomation.

La crise sanitaire a bouleversé le rapport à l'école. Il nous revient de reconstruire une relation de confiance de toutes les catégories d'élèves et de populations vis-à-vis de l'école, lieu d'apprentissage des savoirs et des compétences, lieu de culture, lieu de socialisation, lieu du vivre ensemble.

Pour être en mesure de mettre en œuvre cette impérieuse nécessité, il est nécessaire d'**objectiver la connaissance de l'absentéisme**, de disposer d'informations fiables. Pour cela, je demande aux écoles et aux établissements scolaires d'utiliser impérativement la codification des motifs des absences harmonisée pour tout le territoire polynésien, décrite dans la circulaire qui sera diffusée en début d'année scolaire.

En amont de l'apparition de l'absentéisme et du décrochage, la mobilisation pour la persévérance scolaire doit commencer dans la salle de classe. Une école accrocheuse est une école qui adopte des **pratiques didactiques et pédagogiques qui motivent les élèves à persévérer dans le travail**

scolaire et qui les encourage à apprendre. Je demande à tous les enseignants d'opter pour des pédagogies explicites, des pédagogies et des projets encourageant le travail collectif, comme le sont, par exemple, chaque année les préparations au Heiva Taurea des collèves.

L'évaluation, c'est à dire les notes et les appréciations portées sur le travail et les résultats des élèves, participe à accrocher les élèves. On le sait, l'évaluation peut entraîner une perte d'estime de soi et un désinvestissement vis-à-vis de ce que demandent les enseignants. Je souhaite que ceux-ci ne soient plus être seuls pour choisir leurs pratiques d'évaluation ou de notation. **Chaque école, chaque établissement doit définir collectivement et mettre en œuvre une politique d'évaluation à la fois exigeante et bienveillante, motivante et encourageante pour les apprentissages, valorisant les différents niveaux de réussite.**

Dans la continuité du travail mené dans les classes de terminale, je demande aux lycées de travailler sur un projet d'évaluation pour les classes de seconde et de première. De la même façon, je demande aux collèves et aux lycées professionnels de définir leur propre projet d'évaluation. Non seulement, ces projets d'évaluation seront le gage de pratiques cohérentes entre enseignants, mais ils seront aussi un outil puissant de communication vis-à-vis des élèves et des parents. La coéducation avec les parents d'élèves, vers laquelle nous voulons tendre, passe en effet par une bonne compréhension de l'évaluation par les parents.

J'ai confiance dans les enseignants pour qu'ils portent une attention soutenue aux premiers signes de désengagement, pour croiser leurs regards pour repérer les élèves potentiellement décrocheurs et intervenir auprès d'eux au plus tôt en mettant en place les solutions les plus adaptées pour mieux sécuriser les parcours. Un plan de formation en direction des **référénts décrochage scolaire (RDS)**, des professeurs et des acteurs volontaires est mis en œuvre dès la rentrée. Pour prévenir le décrochage, les établissements peuvent s'appuyer sur des **dispositifs expérimentaux** : les parcours personnalisés au collève, les parcours aménagés en formation initiale (PAFI) pour les élèves âgés d'au moins 15 ans, les passerelles, Implik'action (Sas de remotivation). Dans cette lutte pour la persévérance scolaire, les **centres de jeunes adolescents (CJA)** ont un rôle important à jouer. Afin de permettre un meilleur suivi des élèves et de leurs allers et retours entre leur collève et le centre, l'affectation en CJA sera modifiée à compter de la rentrée 2022. Les élèves d'âge sixième seront tous scolarisés dans une classe ordinaire de sixième dans leur collève de secteur, et ce pendant toute l'année scolaire. Puis, lorsqu'ils seront affectés en CJA dans la suite de leur scolarité, ils garderont un lien avec leur collève d'origine. Le CJA dans lequel l'élève sera effectivement scolarisé sera son établissement principal. L'élève restera dans la base élève de son collève d'origine avec le statut d'« inscrit inactif », ce qui lui permettra de ne pas être exclu des bourses ou fonds sociaux et de bénéficier des conseils du psychologue de l'éducation de la spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" pour son orientation.

Malgré l'action et l'engagement de tous les personnels enseignants et d'éducation, il peut apparaître au sein de nos établissements, des situations délicates qui, si elles ne sont pas prises en charge rapidement, peuvent se traduire par un décrochage scolaire. **La lutte contre le décrochage scolaire** est une mission essentielle des établissements scolaires. Elle consiste, tout d'abord, à repérer au plus tôt les premiers signes précurseurs d'un abandon prématuré de la scolarité. C'est le rôle des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS). Le collectif CIO contribuera à l'identification de signes de décrochage en mettant à disposition des établissements scolaires, un questionnaire d'adaptation pour les élèves des classes de sixième et des classes de première année de lycée (seconde GT, seconde pro, première année de CAP). Chaque élève qui sortira du système scolaire devra être signalé au Département de l'Orientation et de l'Insertion (DOI) de la DGEE. La **Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)** interviendra selon trois modalités : la prévention, l'accompagnement, l'accrochage, le raccrochage par la poursuite d'études et/ou l'insertion professionnelle. En effet, un élève qui a décroché doit avant tout reprendre confiance en lui. C'est la première action à mener. Il faut ensuite lui proposer des dispositifs (notamment le parcours personnalisé, le PAFI, la passerelle, les accompagnements MLDS) qui lui permettront un retour en formation. Un **dispositif préparatoire à l'apprentissage sera mis en place de manière**

expérimentale au sein de la MLDS afin d'amener des jeunes sortis du système scolaire ou des jeunes intéressés par l'apprentissage.

Enfin, au même titre que les semaines de l'orientation, une semaine de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire sera organisée par le DOI en lien avec différents acteurs. Un clip MLDS et une brochure « accrochage scolaire » seront communiqués au cours du premier trimestre.

Les défis sont nombreux. C'est pourquoi j'ai souhaité identifier avec vous, dans cette lettre de rentrée, les objectifs fondamentaux qui doivent guider notre action et constituer nos repères pour l'action tout au long de l'année scolaire. Ils sont au nombre de trois :

- faire de nos écoles et de nos établissements des lieux sûres, de bien-être et de travail ;
- mieux faire apprendre et progresser les élèves ;
- promouvoir la persévérance scolaire.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour la jeunesse de Polynésie française.

Je souhaite à tous les élèves et étudiants, à tous les personnels de l'éducation, à tous les parents une très bonne année scolaire 2022-2023.




Christelle LEHARTEL

Annexe à la lettre de rentrée

Calendrier indicatif des événements de l'année scolaire 2022-2023

Dates indicatives	Temps forts - Événements clés	1er degré	2nd degré
2022			
18/09 au 08/10	Semaine européenne du développement durable	X	X
20/09 au 9/10	Foire agricole	X	X
21-sept	Journée du sport scolaire		X
28-sept	Journée du sport scolaire	X	
13/19 au 15/10	4 ^{ème} édition du Tech4Islands Summit Tahiti	X	X
13/10 au 15/10	Erasmus Days		X
17/10 au 23/10	60 ans du Port autonome	X	X
07/11 au 18/11	Marche pour ta santé	X	X
07/11 au 10/11	Semaine du bien-être à l'École	X	X
10/11 au 27/11	Fête de la Science	X	X
16/11 au 18/11	Colloque international journées de la recherche en éducation-Riiclas	X	X
17 au 20/11	Salon du livre "Lire en Polynésie"	X	X
24/11	Forum des formations et des métiers du Tourisme		X
25/11	Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes		X
01/12	Cross territorial	X	X
29-déc	Journée de la laïcité	X	X
Novembre- Décembre 2022	Semaines de l'orientation		X

Dates indicatives	Temps forts - Événements clés	1er degré	2nd degré
2023			
Janvier 2023	Forum des formations post Bac		X
11/01 et 31/05/2023	Journée sensibilisation Handisport	X	X
30/01 au 03/02	Jeux des îles sous le vent		X
06/02 au 10/02	Jeux des Australes		X
04/02 au 12/02	FIFO 2023		X
13/02 au 17/02	Jeux des Marquises		X
13 au 17/02	Ludovia	X	X
08-mars	Journée de la femme, égalité fille/ garçon	X	X
13/03 au 17/03	Semaine de l'école maternelle – Thème : L'exploration du monde à la maternelle	X	
15-mars	Presqu'îlienne va'a		X
27/03 au 31/03	Semaine du numérique	X	X
27/03 au 31/03	Festival préparatoire Génération 2024	X	X
Mars 2023	3D Overseas Festival	X	X
20/03 au 24/03	Semaine de la presse et des médias	X	X
Mars 2023	Heiva Taurea		X
Mars 2023	Semaine de lutte contre les discriminations et le racisme	X	X
Mars 2023	Semaine de l'éducation financière		X
03/04 au 08/04	Semaine olympique et paralympique	X	X
26-avr	Gala de Danse de l'USSP		X
28 au 29/04	Aimeho Vaa		X
Avril- mai 2023	Semaine européenne des langues vivantes		X
Mai 2023	Semaine des classes Défense		X
24/05/2023	Les Relais de Teahupoo		X
09/06/2023	Heiva Tama Hoe	X	
07/06 au 16/06	Semaines des langues vivantes en Polynésie	X	X
16-juin	Rencontre territoriale 'ōrero.	X	
21/06/2023	Journée de l'Olympisme	X	X

➤ Consultez régulièrement le site internet des événements culturels de la maison de la culture « Te Fare Tauhiti Nui »

➤ Deux nouveaux lieux culturels ont été ouverts en 2021/2022 :

- Le Fare Natura à Moorea : www.farenatura.org
- Fort George à Tubuai